



Voisin drogué et malade mental

Par **Shine67**, le **28/11/2021** à **20:22**

Bonjour,

je reside dans village, dans un immeuble 2 étages, environ 20 logements dont un cabinet d'ophtalmologue et des infirmiers. J'y vivais tranquillement pendant 10 ans et j'ai eut pu acheter. Un an plus tard un homme volubile emménage. Dès ses premiers excès bruits jours nuits je lui ai aimable demande de baisser le son musique, voix, piétinement. Et un jour de trop musique non stop à fond pendant 20h j'appelle la police. Il reparte. Mécontent il descends me voir et me frappe. Je porte plainte et j'avertis le syndic, avec ma pétition et le droits de plainte, pour sortir cet homme. 5 jours plus tard j'apprends qu'il a frappé sa mère, envoyé à l'hôpital. A tout cela ' il n'y aura pas de suite car irresponsable mentale. Il a fait un séjour en psy. J'apprends que ça n'était pas la 1re fois. 2 mois plus tard il revient. Depuis dans cette petite résidence où il y a beaucoup de retraités nous avons peur. Son comportement n'est pas stable. Et à ce jour il voie et fume du cannabis dont l'odeur envahit le couloir. Plus personne ne bougent. Le syndic dit qu'il ne peuve rien faire. On dirait qu'ils attendent tous un drame ... cet homme est dangereux irrespectueux. Comment faire pour le sortir. Merci pour toutes information utile.

je suis allée voir sa mère qui ne veut rien savoir. La police s'étonne qu'il ne soit pas placé. Je veux partir malgré la perte d'argent que cela va me faire. Mais le marché immobilier depuis la pandémie est une catastrophe. Au secours je tiens à ma santé, à ma vie et celle de mes voisins.

Par **youris**, le **28/11/2021** à **20:25**

Bonjour,

est-il locataire ou propriétaire ?

salutations